



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

**Mesdames et Messieurs les Membres du
Conseil Municipal de
SAINT-GERVAIS**

Le 29 mai 2026
Ref : JMP/PM
Objet : réunion du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

Conformément au décret ministériel n° 2026-301 du 21 avril 2026, portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra,

**Le vendredi 05 juin 2026,
à 19 h 00,
en salle consulaire.**

Est portée à l'ordre du jour la question suivante faisant l'objet de la note de synthèse listée ci-après.

Avant l'examen de l'ordre du jour, il sera procédé à :

- La mise en place du bureau électoral, composé en plus du Président de séance, des deux conseillers municipaux les plus âgés, et des deux conseillers municipaux les plus jeunes, à l'ouverture de la séance
- La désignation d'un secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Direction Générale des Services

N° 129 : Elections sénatoriales – Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants – Elections

Vous trouverez ci-joint, l'arrêté préfectoral N° PREF-DCI-BCAR-2026-0217 du 18 mai 2026 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire dans le cadre des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



Le Maire,
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc,

Jean-Marc PEILLEX